

Progression des transferts de fonds des émigrés vers l'Algérie

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4649 - Mardi 11 décembre 2018 - Prix : 10 DA

Béjaïa
Plusieurs centaines de personnes à la marche pour les libertés

Page 2

Ces courageux Algériens qui ont défié les forces coloniales

Il y a 58 ans, le 11 décembre...

Page 4

Exit le Brexit ?

Par Mohamed Habili

Qu'est-ce qui se joue en tout premier lieu aujourd'hui avec le vote à la chambre des communes relatif à l'accord sur le Brexit, durement et longuement négocié par Theresa May avec l'Union européenne? Est-ce le sort de cet accord, ou celui de Theresa May en tant que Première ministre ? Il est vrai qu'elle-même et les institutions européennes ont dès la signature de l'accord suffisamment indiqué aux députés britanniques qu'ils n'avaient pas le choix : que c'est cet accord ou pas d'accord du tout. Cet argument n'a pas porté, les chances pour May de voir se dégager une majorité en sa faveur étant minimes, même si jusqu'à présent il ne semble pas qu'elles soient tout à fait nulles. Dans cette affaire, la messe n'est pas encore dite, quoiqu'il s'en trouve peu pour parier sur la survie du gouvernement et de son leader. Un vote négatif en l'occurrence n'est pourtant pas un vote de défiance. Même dans ce scénario, le gouvernement se verrait accorder un sursis de 21 jours, au bout duquel il devrait avoir fait une deuxième proposition, ce qui évidemment est tributaire du bon vouloir de Bruxelles. La grande faiblesse de May n'est pas dans l'étroitesse et la fragilité de sa majorité, ni dans la force de l'opposition travailliste, emmenée par Jeremy Corbyn, mais dans la division de son camp sur ce que doit être le Brexit. Celui qu'elle propose a priori ne convient pas à la majorité des conservateurs.

Suite en page 3

Pour l'élargissement du champ de participation citoyenne

L'exception d'inconstitutionnalité en vigueur le 7 mars



PH/E. Soraya/J. A.

Promulgué le 2 décembre passé, le principe de l'exception d'inconstitutionnalité entrera en vigueur le sept mars prochain. L'information a été donnée hier, à Alger, par Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux. Lire page 2

Alimentation en eau potable

Cap sur l'amélioration du service public

Page 3

Exposition d'arts plastiques à Annaba

Les techniques innovantes de Ghadjati attirent les visiteurs

Page 13

Pour l'élargissement du champ de participation citoyenne

L'exception d'inconstitutionnalité en vigueur le 7 mars

■ Promulgué le 2 décembre passé, le principe de l'exception d'inconstitutionnalité entrera en vigueur le sept mars prochain. L'information a été donnée, hier à Alger, par Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux.

Par Lynda Naili

« Il est certain que l'exception d'inconstitutionnalité constituera un plus de taille et s'érigera en un support supplémentaire de diffusion de la culture démocratique parmi les citoyens par l'introduction des questions relatives aux droits et libertés dans le travail judiciaire, d'une part, et la consécration du principe de la primauté des règles constitutionnelles sur celles du droit, d'autre part », dira le ministre de la Justice à cette occasion dans son discours d'ouverture de la Conférence nationale sur l'exception d'inconstitutionnalité, tenue hier au Centre international des conférences (CIC)-Alger. Chose qui, poursuivra-t-il, « n'influera en rien sur la nature de notre système judiciaire, lequel est chapeauté par le Cour suprême et le Conseil d'Etat, en ce sens que le droit algérien, contrairement aux autres systèmes, n'instaure pas de lien organique entre le Conseil constitutionnel et ces deux juridictions supérieures », assurant que « le Conseil constitutionnel demeurera une institution indépendante et distincte de ces deux systèmes judiciaires ».



A ce titre, Tayeb Louh estimera que grâce à l'usage de cette disposition, le citoyen contribuera au renforcement de l'Etat de droit et veillera à la préservation de ses droits garantis par la Constitution, ajoutant qu'il

deviendra un « partenaire dans la consécration, la sauvegarde et le respect de ses droits ». Il s'agit là, dira-t-il, d'une « avancée significative dans le renforcement de l'Etat de droit pour lequel nous continuerons à œuvrer sans

relâche, à l'approfondissement de ses fondements, à la promotion de ses composantes et à l'ancrage de ses règles dans les faits ». Et d'ajouter que « le progrès réalisé dans la mise en place des principes constitutionnels et la dynamique de leur codification en harmonie avec les normes consacrées dans les systèmes modernes, a réussi à concrétiser ces principes considérés comme un tremplin pour passer à d'autres étapes qualitatives, notamment en matière de renforcement de l'Etat de droit, d'élargissement du champ de participation citoyenne, la protection des droits des libertés, la satisfaction des demandes essentielles des citoyens ainsi que la mobilisation des moyens à même de garantir une vie décente aux citoyens ».

Mourad Medelci, président du Conseil constitutionnel, pour sa part, a déclaré que le mécanisme de l'exception d'inconstitutionnalité qui « permettra d'épurer le cadre juridique pour être en conformité avec la Constitution », soulignera le rôle important des justiciables pour la réussite de cette opération de conformité.

Il s'agit, dira-t-il, d'une procédure qui permettra au Conseil

constitutionnel, pour la première fois dans l'histoire du système judiciaire national, de procéder à un contrôle en aval de la constitutionnalité des lois. Et de faire l'annonce de la construction en cours d'un tribunal dans l'enceinte même de son institution qui justement aura à sa charge de traiter les dossiers afférents à l'exception d'inconstitutionnalité.

En outre, ajoutera-t-il, ce nouveau mécanisme, qui entrera en vigueur le 7 mars prochain, permettra d'introduire des amendements dans les textes de loi qui s'avèrent non conformes à la loi fondamentale. Rappelant, à ce propos, que l'article 188 de la Constitution amendée a évoqué cette procédure à caractère exceptionnel qui souligne que les lois doivent respecter et être conformes à la Constitution. Affirmant, à ce propos, que des lacunes ont été relevées, même dans les pays les plus expérimentés dans le domaine juridique, il citera l'exemple du Conseil constitutionnel français qui, dira-t-il, « recense annuellement pas moins de 200 saisines sur l'inconstitutionnalité des lois, n'en accepte qu'une soixantaine ».

L. N.

18^e Salon AutoWest

L'industrie automobile nationale à l'honneur

Le secteur de l'industrie automobile nationale est à l'honneur de la 18^e édition du Salon AutoWest qui se tient jusqu'au 15 décembre au Centre des conventions d'Oran (CCO). Cette manifestation économique, ouverte dimanche au public, se décline en vitrine de l'industrie locale, donnant visibilité sur la plupart des marques et modèles produits et commercialisés en Algérie. « La production automobile algérienne : diversification et développement » est le slogan de l'événement qui attire des foules de visiteurs, entre particuliers et professionnels désireux renouveler leurs parcs roulants, et simples curieux. Une quarantaine de firmes sont représentées dans les différents stands disposés sur une superficie

totale de 12 000 mètres carrés, où elles rivalisent d'arguments attractifs pour séduire les acheteurs potentiels. Ainsi, des remises de plus de 300 000 dinars sont concédées par certaines marques de véhicules touristiques et utilitaires, alors que le montant déduit du prix initial des gros engins (travaux publics) peut atteindre 500 000 dinars. Toutefois, plusieurs visiteurs abordés à cette occasion affichent une moue mitigée quant aux prix affichés, estimant que les participants auraient gagné à faire montre d'une meilleure compétitivité pour mieux convaincre les consommateurs. « J'espérais trouver des prix à un niveau moins élevé, pensant que la tradition de tout salon spécialisé est de proposer du

neuf à un prix imbattable », a déclaré Nabil, fonctionnaire, qui misait sur un petit véhicule « pas cher ». « Je ne cherche pas le luxe, je veux juste ce qu'il faut pour déposer mes deux enfants à l'école le matin et rejoindre mon lieu de travail plus éloigné aujourd'hui puisque je viens d'emménager dans une nouvelle habitation à la sortie d'Oran », a confié ce salarié qui escompte une perspective plus heureuse dans le marché de l'occasion. D'autres visiteurs se font plus pragmatiques, affirmant que si les remises sont insuffisantes, le salon n'en constitue pas moins une opportunité à saisir quitte à « emprunter » via les organismes bancaires ou financiers dédiés au leasing (crédit-bail). Une des grandes nouveautés de ce 18^e Salon « AutoWest »

réside dans le fait qu'il se conjugue aux trois temps, à savoir le présent, le passé et le futur. Ainsi, tout visiteur, acheteur ou simple curieux, peut y découvrir les marques les plus prisées de l'heure, côtoyant leurs aînées du temps jadis exposées dans les pavillons de deux clubs oranais collectionneurs de vieilles voitures. Le futur de l'industrie nationale se reflète, quant à lui, dans les projets d'extension des usines de construction locales déjà en activité. L'avenir se dessine aussi dans la création d'un nouveau modèle de véhicule algérien, tel le pick-up monocabine « Oryx » dont le prototype final est dévoilé à l'occasion de ce salon.

Safy T./APS

Béjaïa

Plusieurs centaines de personnes à la marche pour les libertés

Plusieurs centaines de personnes ont marché hier pour les libertés individuelles et collectives, la liberté d'expression, et ont réclamé la libération de Merzoug Touati et tous les détenus d'opinion. Les marcheurs, dont des syndicalistes, journalistes, étudiants, militants associatifs, des droits de l'homme, politiques et des élus dont le député indépendant Braham Bennadij, ont arboré des slogans tels que « Marchons pour notre dignité et nos valeurs, libérez Merzoug Touati... ». Cette nouvelle action a été initiée par le comité pour la libération de Merzoug Touati dont les membres actifs

ont réitéré hier, lors de leurs interventions à la place Saïd-Mekbel, la libération de ce détenu et d'autres détenus d'opinion, dénonçant aussi le refus de l'administration d'autoriser le 7^e forum des droits de l'homme qui devait être animé par la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH) dans le cadre de la célébration du 70^e anniversaire de la proclamation de la Charte universelle des droits de l'Homme. La foule s'est rassemblée d'abord sur l'esplanade de la maison de la culture Taos-Amrouche, à Amriw, avant de se diriger, dans le calme, vers la place

Saïd-Mekbel où un sit-in a été observé. La marche a été tolérée, aucun incident et intervention des forces de l'ordre n'ont été signalés jusqu'à 13 heures, contrairement à la précédente marche des libertés qui devait être organisée le 20 novembre, et qui a été réprimée et empêchée par les forces de l'ordre. Selon des marcheurs « l'affaire de Merzoug Touati a été diabolisée », estiment certains. « Nous exprimons notre solidarité envers les détenus d'opinion et appelons à reconsidérer le jugement de Touati Merzoug », déclarent d'autres. Des manifestants ont parcouru la rue de la Liberté, chantant en chœur les

chansons de Ferhat M'henni. Pour sa part, la LADDH a dénoncé hier « une autre atteinte à la liberté de réunion », estimant que « la tendance actuelle est à l'arbitraire et au déni du droit ». « Elle se réserve le droit de saisir toutes les voies légales pour que ses droits à la réunion et à l'organisation soient rétablis », lit-on dans un poste de Saïd Salhi, vice-président de la LADDH, estimant que « ces pratiques de violation des droits humains sont inqualifiables ». Il a condamné « avec force toutes les interdictions de réunions, de manifestations et d'expression ».

H. Cherfa

Alimentation en eau potable

Cap sur l'amélioration du service public

■ Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a affirmé que son département s'attelle à l'amélioration du service public.

Par Meriem Benchaoua

Selon lui, l'année 2018 a vu la réception de grandes réalisations qui consolideront le réseau d'infrastructures de base du secteur, outre l'achèvement de projets vitaux pour l'amélioration du service public d'alimentation en eau potable (AEP), à travers toutes les wilayas du pays. Lors d'une rencontre avec les cadres du secteur, le ministre a passé en revue plusieurs réalisations réceptionnées en 2018, à savoir : quatre barrages, 19 stations d'épuration, 230 forages hydrauliques, 4 réseaux urbains de collecte d'eaux usées et 7 projets de protection contre les inondations, outre l'aménagement de 15 500 ha de périmètres irrigués et la mise en service de 9 grands systèmes d'AEP. Soulignant que ces réalisations ont permis de relever le taux d'alimentation quotidienne en eau potable de 65% durant l'été 2017 à 78% cette année (dont 40% d'alimentation ininterrompue), M. Necib a indiqué que ce taux pourrait atteindre 80% fin 2018. Par ailleurs, le ministre a évoqué les dossiers inscrits dans l'agenda de son secteur pour 2019, à l'instar de la consolidation des infrastructures de base du secteur, le recouvrement des dettes au profit des entreprises de distribution d'eau, le projet du guichet unique des demandes d'exploitation des ressources en eau et la stratégie nationale de lutte contre les inondations. Il a annoncé, dans ce sens, la programmation de projets structurants du secteur en 2019, notamment le lancement de la réalisation de la 1^{re} partie du projet de transfert d'eau d'El-Tarf vers Souk Ahras, les travaux de 4 grandes stations de dessalement d'eau de mer programmés au premier trimestre 2019 et le lancement des travaux de près de 30 stations de traitement



PHOTO: R.

d'eaux usées et d'assainissement. «L'année 2019 verra l'adoption du plan national de valorisation des eaux épurées dans les stations d'épuration des eaux usées (STEP) et leur réutilisation dans les activités agricoles et industrielles», a-t-il poursuivi. Après avoir mis l'accent sur l'importance de la valorisation des ressources en eau, en les économisant à travers l'optimisation des réseaux de distribution, le ministre a appelé à lutter contre les fuites et les raccordements illicites. Par ailleurs, il a fait savoir que 557 communes assurant la gestion du service public d'AEP seront confiées à l'Algérienne des eaux (ADE) fin 2020, précisant, à ce propos, que cette opération s'inscrivait dans le cadre de l'unification du système de gestion du service public d'AEP et d'optimisation

de ses performances. Insistant sur l'amélioration du service public d'AEP et d'assainissement, le ministre a rappelé que la distribution quotidienne de l'eau était désormais effective au niveau de 1 300 communes à travers le pays, en sus de la poursuite des efforts de couverture de l'ensemble du territoire national, notamment des régions rurales et isolées.

Les projets du secteur confiés à des opérateurs algériens

En prélude de la prochaine saison estivale, M. Necib a appelé les responsables du secteur à opter pour une organisation similaire à celle de 2018, qui avait permis, durant le mois de ramadhan et la saison estivale, d'assurer une distribution régu-

lière et ininterrompue de l'eau. Pour le ministre, le secteur est soucieux de la mise en œuvre du programme de développement du secteur par des opérateurs algériens, soulignant que le recours aux opérateurs étrangers ne doit se faire que de façon exceptionnelle, afin d'encourager les capacités et compétences locales. Répondant à une question sur les nouveaux dispositifs mis en place pour le recouvrement des créances de l'ADE, M. Necib a fait savoir que l'opération de recouvrement de près de 900 Mds DA de créances de l'ADE auprès des communes et d'autres administrations se poursuivait toujours, rappelant les mesures incitatives mises en place pour le recouvrement de ces créances dont le rééchelonnement des dettes et l'introduction de nouvelles technologies pour faciliter le règlement des factures. Lors de cette rencontre, les responsables de l'ADE et de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT) ont présenté le bilan des réalisations et les perspectives futures. Concernant le service public d'AEP, le directeur général de l'ADE, Ismaïl Amirouche, a indiqué, dans ce sens, que 195 communes ont été prises en charge en 2018, avec un montant estimé à 22,9 Mds DA, soulignant que 200 communes seront prises en charge en 2019, avec un montant de 21,9 Mds DA. S'agissant du contrôle de la qualité d'eau, M. Amirouche a fait savoir que 142 laboratoires veillaient sur l'opération de contrôle régulier des eaux, à travers l'ensemble du territoire national. Pour sa part, le DG de l'ANBT, Arezki Berraki, a présenté les acquis réalisés durant l'année 2018, notamment la réception de 3 nouveaux barrages, tandis que 5 autres sont en cours de réalisation, se disant optimiste quant aux résultats réalisés sur le terrain. **M. B.**

Selon un rapport de la Banque mondiale

Progression des transferts de fonds des émigrés vers l'Algérie

D'après le dernier rapport de la Banque mondiale sur l'immigration et les transferts de fonds publié à Washington, les envois de fonds vers l'Algérie faits par la diaspora devraient se chiffrer à 2,157 milliards de dollars en 2018 contre 2 milliards de dollars en 2017.

En effet, la copie préliminaire de ce rapport qui livre les récents développements et les prévisions concernant les transferts de fonds vers différentes régions du monde en 2018 précise que le montant prévu représente 1,1% du Produit intérieur brut de l'Algérie. Et si cette prévision est confirmée, il s'agira alors de la première progression après cinq ans de stabilisation. Selon les données de la Banque mondiale, de 2013 à 2017, les envois de fonds vers l'Algérie se sont stabi-

lisés autour de deux milliards de dollars. Les flux attendus cette année restent, cependant, inférieurs au record de 2,4 milliards de dollars enregistré en 2004. Malgré la progression projetée, les transferts de fonds des Algériens établis à l'étranger restent moins importants comparés à ceux drainés par plusieurs pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. Selon les mêmes prévisions, l'Egypte tiendrait toujours le haut du pavé avec 25,7 milliards de dollars, suivie du Liban avec 7,8 mds de dollars, du Maroc (7,4 mds de dollars) et de la Jordanie avec 4,4 mds de dollars. Les transferts de fonds des Tunisiens devraient se chiffrer à deux mds de dollars cette année. Les transferts vers la région Mena devraient augmenter de 9,1% cette année à 59

milliards de dollars contre 6% en 2017. Cette augmentation est essentiellement tirée par la croissance rapide attendue en Egypte. Pour 2019, l'institution de Bretton Woods prévoit un ralentissement des envois à 2,7%. La baisse des prix du pétrole et les politiques du travail en Arabie saoudite interdisant certains métiers aux étrangers devraient freiner la croissance de cette manne. Les transferts vers la région Afrique subsaharienne se sont accélérés en 2018 et devraient croître de 9,8% en 2018 à 45 milliards de dollars, avant de ralentir à 4,2% en 2019, selon les mêmes prévisions. La Banque estime que les envois vers les pays en développement, officiellement enregistrés, augmenteront de 10,8% pour atteindre 528 milliards de dollars

en 2018. Ce niveau nouveau record intervient après une forte croissance de 7,8% en 2017. A l'échelle mondiale, les transferts de fonds, qui comprennent les flux à destination des pays à revenu élevé, devraient enregistrer une croissance de 10,3% à 689 mds de dollars contre 625 mds de dollars en 2017. La Banque s'attend à une progression en 2019 à 715 mds de dollars. L'Inde demeure, cette année, le premier bénéficiaire des transferts de fonds dans le monde avec 80 mds de dollars, suivi de la Chine comme deuxième plus important bénéficiaire avec 67 mds de dollars, du Mexique et des Philippines (34 mds de dollars chacun) et de l'Egypte. Par ailleurs, ce rapport note que le coût moyen d'un transfert de 200 dollars demeure

LA QUESTION DU JOUR

Exit le Brexit ?

Suite de la page une

Après avoir longtemps brandi la menace d'une sortie de l'Europe sans accord, une perspective effrayante censée ressouder les torseaux autour elle, la voilà à présent qui les met en garde contre l'arrivée au pouvoir non pas tant des travaillistes que de leur chef : Jeremy Corbyn, un personnage pour elle suffisamment inquiétant pour ramener à la raison les Brexiteurs purs et durs de son propre camp. Toutefois, pour être à même de revenir dans 21 jours avec un accord expurgé de ce qui le fait rejeter aujourd'hui y compris par beaucoup des siens, encore faut-il pour Theresa May rester à la manœuvre. Cela est pour l'heure rien moins qu'évident. Le temps est en réalité venu de distinguer entre le sort de Theresa May et celui du Brexit, ce qui jusqu'à récemment n'était guère possible. Un glissement de sens s'est produit depuis que l'accord a été passé avec l'UE, en vertu duquel l'absence d'accord ne veut plus dire automatiquement Brexit sans accord, à peu près pour tout le monde, Européens et Britanniques confondus, le pire des scénarios. Désormais absence d'accord signifie suspension du Brexit, son abandon même, maintien dans l'Union européenne par conséquent. Faute d'accord de sortie justement. En vérité, le mot de glissement n'est pas le bon. Ici c'est plutôt de renversement de sens qu'il faut parler, de revirement, de retournement, de volte-face. Pas d'accord sur le Brexit, donc pas de Brexit. Les Britanniques s'étant entendus là-dessus dans leur majorité, plus besoin d'un accord de sortie, et donc plus besoin de Theresa May. Le fait que celle-ci rende le tablier, ce qu'elle ne fera que contrainte et forcée, n'implique plus que la Grande-Bretagne doive quitter l'UE. Au contraire, qu'elle doive y rester. Si bien que ce qui est en cause maintenant est une question de politique interne, quelque chose qui concerne exclusivement les Britanniques. L'opposition travailliste entend se saisir de l'opportunité qui se présente pour faire tomber un cabinet conservateur on ne peut plus affaibli. **M. H.**

élevé à 6,9% au troisième trimestre 2018, soit plus du double de la cible de 3% fixée dans les Objectifs de développement durable. L'Afrique subsaharienne reste la région vers laquelle les transferts sont les plus onéreux, avec un coût moyen de 9%, relève le rapport. Le partenariat exclusif entre les systèmes postaux nationaux et les opérateurs de transfert d'argent demeure l'un des principaux obstacles à la baisse des coûts des envois, car il permet à l'opérateur de facturer des frais plus élevés aux clients dépendant des bureaux de poste.

Thinhinene Khouchi

Ces courageux Algériens qui ont défié les forces coloniales

Il ya 58 ans, le 11 décembre...

■ Les manifestations du 11 décembre 1960, parties du quartier Mohamed Belouizdad (ex-Belcourt) avant d'atteindre plusieurs autres parties d'Alger, ont été le fait d'Algériens, de tous âges, ayant défié courageusement, à mains nues, l'armée coloniale pour réclamer haut et fort et au prix de leur vie l'indépendance de l'Algérie, selon des témoins qui ont vécu ces événements.

Par Salem K.

«**E**n réalité, c'est la veille, le 10 décembre, que les événements ont débuté. Je me trouvais à proximité du centre commercial (ex-Monoprix) lorsque nous aperçûmes des partisans de "l'Algérie française" qui venaient d'initier une marche, sur fond de la visite entamée, la veille en Algérie, par le Général de Gaulle», se souvient El Hadj Noureddine Benmeradi, plus connu dans le quartier Mohamed Belouizdad par le prénom de son défunt père, Bennacer, dirigeant à l'époque du club de football le «Widad de Belcourt», devenu le Chabab Riadhi de Belcourt dès 1962. «*Tout en scandant des slogans hostiles à la solution d'une "Algérie algérienne", ces ultras ne manquaient pas de nous insulter. Je me souviens que l'un des voisins du quartier, Ammi Said Adim, réputé pour être un inconditionnel nationaliste, les a défilés en répliquant à leurs propos*», poursuit le témoin. Pour éviter un affrontement entre les deux communautés, «*les pieds noirs ont été conduits par la police au commissariat, dirigé alors par un certain capitaine Bernard. Cela ne nous a pas empêchés de poursuivre notre marche et de lancer des slogans... jusqu'au moment où l'on entendit une voix clamer "Algérie musulmane" et "Algérie algérienne"*», se souvient-il encore. Ces slogans clamés, pour la première fois, ont eu l'effet de motiver davantage la foule qui, tout en avançant grossissait, pour atteindre l'un des magasins du quartier, celui d'«André» pour chaussures et dont la vitre a volé en éclats, sous la colère populaire, poursuit-il, narrante, par ailleurs, la mise à feu du dépôt en plastique de l'ex-Monoprix. «*La vue de la fumée nous a impressionnés tous et c'est à ce moment que les militants du Front de libération nationale (FLN) sont intervenus*



PHOTO

pour nous remettre des rouleaux entiers de tissus pour confectionner des emblèmes nationaux, en prévision d'une manifestation de plus grande ampleur le lendemain», poursuit M. Benmeradi. Ce dernier s'interroge à ce jour «*d'où sont sortis ces rouleaux de tissus sur lesquels se sont penchées, toute la nuit, les couturières pour que les drapeaux soient prêts le jour J ?*». Le fait est que le lendemain, les manifestants de la veille ont reconduit leur action pour être rejoints par des centaines d'autres jusqu'à ce qu'elle fasse tache d'huile dans d'autres quartiers de la capitale, se remémore-t-il encore, s'arrêtant, avec une forte charge émotionnelle, sur l'image de la petite Saliha Ouatiki, 12 ans, tombée sous les balles meurtrières des forces de répression françaises, car figurant dans le premier rang des contestataires. «*Le jeune homme qui a pris sur ses épaules la petite Saliha pensait que le sang qui giclait de la poitrine de celle-ci était le sien. Il n'avait pas encore réalisé que la fillette avait été touchée*», raconte-t-il, avant de souligner que les manifestations se sont poursuivies les jours d'après. «*Depuis, les Français ont fini par comprendre, une fois*

pour toutes, que le peuple algérien était du côté du FLN», assène-t-il avec conviction.

Des scènes encore vivaces...

Dans la mémoire de Mahmoud Boussoussa, également présent lors des manifestations, demeurent aussi vivaces qu'il y a 58 ans, deux images : l'une d'elles, détaille-t-il, est celle d'une fillette, portée sur les épaules d'un jeune homme et brandissant le drapeau national, en ce dimanche, jour de repos, choisi par les Algériens pour manifester dans la rue. «*Un certain moment, les bérets rouges ont visé d'une balle son thorax et bien qu'une ambulance soit vite arrivée, la fillette ne tarda pas à rendre l'âme*», ajoute-t-il, avant de préciser, la gorge nouée par l'émotion, qu'il s'agissait de la Chahida Saliha Ouatiki. Il a fait ensuite état de la colère, la douleur et la tristesse qui se sont vite emparées de tous les manifestants présents à la suite de cet «*acte criminel*», citant en particulier deux femmes qui pleuraient en criant leur rage : «*La pauvre, la pauvre !*». Ce tragique fait a eu lieu, se souvient-il, au niveau de la ruelle appelée à l'époque

«L'allée des mûriers», à quelques mètres dudit «Monoprix». Outre Saliha Ouatiki, M. Boussoussa, qui a été journaliste à El-Moudjahid, tient à évoquer une autre martyre des événements de Belcourt, Hamida Neguale (19 ans), alors que le petit Farid Maghraoui, âgé de peine de 10 ans, tombait au champ d'honneur à Diar El Mahssoul (El-Madania), ce même jour. «*Ces enfants venaient de rejoindre la longue liste des martyrs de la Révolution*», a-t-il ponctué avant de partager l'autre souvenir qui continue à le marquer : celui auquel il a assisté, également en ce 11 décembre, à la Place Maurétania où siégeait, à l'époque, la compagnie Air France. Bien que la marche était pacifique et les manifestants mains nues, les colons se sont empressés de tirer «*à bout portant*» au moyen de munitions procurées du Commissariat central, sis à proximité, a-t-il déploré, rappelant que cette confrontation s'est soldée par quelques 380 martyrs et 800 autres blessés parmi les Algériens. Il exprime, à ce propos, son «*indignation*» quant au bilan avancé, à l'époque, par les médias français qui ont réduit à 55 le nombre d'Algériens morts. Lorsqu'il a été

convié, cette semaine, par l'association Machaâl Echahid pour apporter son témoignage sur ces historiques événements, il a préféré le consigner dans un écrit qu'il a intitulé «*La détermination d'un peuple*», avant de le lire à l'assistance. Ayant également pris part à cette mémorable journée du 11 décembre, Tafath Assia, alors âgée de 15 ans, se remémore cette journée particulière où elle est sortie «*spontanément*» avec des voisins de son quartier d'El-Mouradia (ex-Le Golfe) pour se joindre aux manifestants de Belcourt. «*Ma mère criait après moi pour que je revienne à la maison mais j'étais déterminée à continuer sur ma lancée. Elle a été contrainte de me suivre après avoir, précipitamment, jeté sur elle son haïk (voile)*», témoigne cette septuagénaire, photos à l'appui de sa présence sur les lieux des faits, investis par ailleurs par le reste de sa famille. «*Comme il nous a été impossible de rejoindre le quartier de Belcourt depuis le Golfe en raison de la forte présence des forces de sécurité coloniales, nous y sommes parvenus via celui d'El-Madania*», raconte-t-elle, décrivant les «*scènes impressionnantes*» ayant opposé manifestants algériens et forces de sécurité coloniales. Elle aussi, ce sera la petite Saliha Ouatiki qui marquera sa conscience, se souvenant l'avoir «*vue en sang*», avant de nous donner à voir une photo de la petite martyre brandissant le drapeau national, quelques minutes avant qu'elle soit atteinte par les salves nourries ciblant la foule compacte des protestataires. Elle fait, en outre, savoir que le jeune homme se tenant à côté de la jeune chahida n'est autre que son frère Aziouez, âgé aujourd'hui de 77 ans. Ces bribes de témoignages, aussi partielles soient-elles, illustrent la volonté d'un peuple à en découdre définitivement avec les chaînes de la répression coloniale, alors que la violence policière avec laquelle ont été matés les manifestants a fini par retentir sur la scène internationale. Portée ainsi jusqu'à l'enceinte de l'Organisation des Nations unies (ONU), la cause algérienne a, depuis ce 11 décembre 1960, interpellé la communauté internationale et mobilisé toutes les voix, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en faveur du droit des Algériens à l'autodétermination.

S. K./APS

Du 26 décembre au 1^{er} janvier à Oran7^e Salon national des industries traditionnelles

La Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) d'Oran organise la 7^e édition du Salon national des industries traditionnelles du 26 décembre courant au 1^{er} janvier prochains, a-t-on appris, hier, du président de cette institution, Ferhat Boukhari. Entre 150 et 200 artisans représentant 35 wilayas de différentes régions du pays vont prendre part à cet événement, a indiqué à l'APS M. Boukhari, ajoutant que le choix de cette période précise pour l'organisation du salon vise à assurer «*un afflux important des visiteurs car coïncidant avec les vacances scolaires d'hiver*». Le

salon, qui aura pour théâtre le Centre d'artisanat sis à Haï Essabah dans la commune de Sidi Chahmi, permettra aux participants de faire connaître et de commercialiser leurs produits, selon le même responsable qui a souligné l'importance de maintenir cette tradition annuelle «*qui encourage la promotion des différents produits des artisans activistes dans ce domaine, à l'image des spécialistes de la céramique et la poterie*». Cet événement, placé sous le patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, s'inscrit également dans le cadre des efforts du ministère pour

promouvoir l'activité artisanale, faisant partie du patrimoine culturel, ainsi que l'échange d'expériences entre artisans de divers domaines et spécialités, souligne-t-on de même source. L'occasion sera propice également pour les habitants d'Oran et les touristes nationaux de passage dans la capitale de l'ouest du pays, en cette période de vacances, pour découvrir la richesse de l'artisanat algérienne et la diversité de ses produits. Ce salon permettra de jauger le niveau atteint par cette industrie dans le pays, a conclu le président de la CAM. Daïll Y.

1^{re} édition au Caire

Participation de l'Algérie à la Foire commerciale intra-africaine

■ La 1^{re} édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF-2018) se tiendra du 11 au 17 décembre courant au Caire, à laquelle participeront 38 entreprises algériennes sous la conduite du ministre du Commerce, Saïd Djellab.

Par Amel B.

Les entreprises algériennes prenant part à cette manifestation économique du continent africain, organisée par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) en collaboration avec l'Union africaine (UA), activent essentiellement dans l'agroalimentaire et les produits agricoles, l'électroménager, l'industrie mécanique et les textiles. Cette foire a pour but de stimuler le commerce intra-africain et soutenir la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) dont l'accord avait été signé en mars 2018 par 44 chefs d'Etat et de gouvernement africains lors du sommet extraordinaire de l'UA à Kigali (Rwanda). La décision d'établir la ZLECA avait été adoptée en 2012 lors de la 18^e session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, tandis que les négociations sur la ZLECA au sein de l'UA avaient débuté en 2015. Cette zone a pour but de constituer un marché unique pour les biens et services au niveau du continent en assurant la libre-circulation des activités et des investissements. Ce qui devrait permettre, selon l'UA, d'accélérer la mise en place de l'Union douanière africaine. Première du genre à l'échelle africaine, la Foire commerciale intra-africaine (IATF) est une manifestation qui fournit une plateforme de partage et d'échange d'informations sur le commerce,



l'investissement et le marché, en vue de permettre aux clients, aux fournisseurs et aux pays africains de se joindre, de discuter et de conclure des accords commerciaux.

Foire commerciale intra-africaine : plus d'un millier d'exposants

L'IATF, qui représente un effort de collaboration important entre l'UA et l'Afreximbank, constitue une étape importante vers la réalisation des objectifs de la ZLECA laquelle s'étendra sur un marché unique de plus d'un milliard de personnes. Cette première édition est organisée au Caire suite

à la signature de l'accord d'accueil entre l'Afreximbank, l'UA et le gouvernement égyptien, en marge du Sommet de l'UA de mars dernier à Kigali. Une analyse de l'Afreximbank montre que l'une des raisons pour lesquelles le commerce intra-africain est faible, aux environs de 15%, contre 59% en Europe, 51% en Asie et 37% en Amérique du Nord, réside dans le déficit d'accès à l'information sur le commerce et le marché du continent. Parmi les initiatives proposées pour relever ce défi, l'Afreximbank a décidé d'organiser cette Foire commerciale intra-africaine tous les deux ans afin de fournir des informations sur le marché et le commerce et servir

de contact entre les différents acteurs du commerce africain. Pour rappel, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé les entreprises algériennes à s'orienter vers les marchés africains et à asseoir des ponts logistiques contribuant à la dynamique du commerce et de la coopération économique algéro-africaine qui demeure en-deçà des potentialités existantes. Actuellement, les échanges commerciaux de l'Algérie avec l'Afrique demeurent faibles en ne dépassant pas les 3 milliards de dollars par an et s'effectuent quasiment avec seulement cinq pays du continent. Ces 3 milliards de dollars d'échanges se répartissent entre

1,6 milliard de dollars d'exportations algériennes et de 1,4 milliard de dollars d'importations auprès des pays africains. Les exportations algériennes hors hydrocarbures vers l'Afrique s'élèvent à 206 millions de dollars seulement, soit 13% du montant global des exportations vers le continent. Dans le cadre du déploiement d'une nouvelle dynamique à travers diverses manifestations économiques algériennes à l'étranger, des expositions spécifiques des produits algériens ont été organisées, cette année, à Washington, Bruxelles, Nouakchott, Doha, Libreville et Dakar. A ce propos, M. Djellab a fait part, dimanche dernier à Alger, de l'organisation en 2019 et en 2020 d'une tournée à travers une quarantaine de pays pour promouvoir les produits algériens à travers le monde et leur permettre de pénétrer les marchés extérieurs. Dans ce sens, une rencontre nationale sur le développement des exportations nationales se tiendra dans les prochains jours à Alger, qui regroupera l'ensemble des acteurs de la logistique, des douanes et des établissements bancaires notamment, et ce, dans l'objectif de l'élaboration d'une feuille de route dédiée au renforcement des exportations hors hydrocarbures, a fait savoir le ministre. Selon lui, les expositions spécifiques algériennes tenues cette année dans plusieurs pays ont permis de confirmer que «le produit algérien a sa place dans les marchés étrangers». A. B.

Pétrole

Le Brent recule à moins de 61 dollars à Londres

Les prix du pétrole baissent hier en cours d'échanges européens, après avoir été dopés vendredi par un accord entre l'Opep et ses partenaires. Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 60,75 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 92 cents par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour janvier à perdait 88 cents à 51,73 dollars. Les prix restaient, malgré la baisse, supérieurs à leur niveau d'avant l'accord de l'Opep et de ses partenaires. Confrontés à une chute des cours depuis début octobre, l'Organisation et ses alliés ont annoncé vendredi une baisse de leur production de 1,2 million de barils par jour pour les six prochains mois. Cet objectif sera réparti à hauteur de 800 000 barils quotidiens pour les quatorze pays de l'Opep et de 400 000 pour ses dix partenaires dont la

Russie. «Cet accord, avec la baisse de la production canadienne annoncée précédemment, devrait signifier que le marché sera globalement à l'équilibre sur la première moitié de l'année 2019», a estimé Warren

Patterson, analyste, alors que l'annonce a été accueillie positivement par le marché. Les investisseurs «ont poussé un soupir de soulagement qui a pris la forme d'un bond de 5% des cours, mais ce bonheur ne pou-

vait pas dissimuler les doutes qui émergent», a néanmoins estimé un analyste, tandis que les prix reculaient à nouveau. Selon lui, la perte d'influence de l'Opep et le «facteur Trump» ne sont pas à négliger. «Alors que les Etats-

Unis sont devenus un exportateur net de pétrole brut, le président a plus de poids que jamais pour mettre la pression sur les autres producteurs et donc sur les prix», a expliqué cet analyste.

M. Y./APS

Changes

L'euro progresse face au dollar

L'euro poursuivait sa hausse hier face au dollar, dans un marché focalisé sur une livre britannique hésitante à la veille d'un vote du Parlement sur le Brexit. En fin de matinée, l'euro valait 1,1411 dollar contre 1,1379 dollar vendredi soir. Vendredi, le dollar a perdu du terrain après la publication du rapport sur l'emploi américain en novembre. Les créations d'emplois sont tombées à 155 000 en novembre, moins qu'escompté par les analystes, qui tablaient sur 185 000 créations. Selon les analystes, ces chiffres pourraient présager une pause dans la remontée des taux de la Réserve fédérale américaine (Fed). «Il y a moins d'un mois, le (consensus du) marché tablait toujours sur trois hausses des taux en 2019, mais plus que sur deux il y a une semaine et dorénavant sur moins de 1,5», ont expliqué des analystes. Une hausse des taux d'intérêt rend le

dollar plus rémunérateur et donc plus attractif pour les cambistes qui en achètent alors en prévision. Néanmoins, toujours selon le rapport sur l'emploi, sur un an, la croissance des salaires s'est accélérée à 3,1%, soit un rythme bien supérieur à celui de l'inflation, ce qui pourrait encourager la Fed à monter ses taux pour éviter la surchauffe. Côté européen, tous les regards étaient tournés vers le Brexit, au moment où s'ouvrait une semaine décisive pour la Première ministre britannique Theresa May, qui tentera de sauver l'accord obtenu avec Bruxelles et sur lequel le Parlement doit se prononcer aujourd'hui. Les commentateurs tablent très largement sur un rejet du texte qui créerait «une période d'incertitude politique nouvelle et extrêmement précaire», a tablé un analyste. Hier, la livre a temporairement profité d'une décision de la Cour de justice de l'Union euro-

péenne qui a estimé que le Royaume-Uni pouvait décider seul de renoncer à quitter l'Union européenne, suivant ainsi l'avis de l'avocat général publié le 4 décembre. Hier matin, la livre sterling résistait face au billet vert à 1,2727 dollar contre 1,2726 vendredi mais baissait face à l'euro à 89,68 pence pour un euro contre 89,44 vendredi soir. Le dollar se stabilisait face à la monnaie japonaise, à 112,72 yens pour un dollar contre 112,69 yens vendredi, et l'euro montait face à la devise nipponne, à 128,63 yens pour un euro contre 128,32 yens avant le week-end. Le franc suisse baissait un peu face à l'euro, à 1,1294 franc suisse pour un euro contre un 1,1282 vendredi, et montait face au dollar, à 0,9896 franc suisse pour un billet vert contre 0,9920 vendredi. La monnaie chinoise valait 6,9118 yuans pour un dollar contre 6,8743 vendredi après-midi. R. E.

Ouargla

Plus de 1 500 postes d'emploi prévus

■ Au moins 1 500 postes d'emploi, tous grades et spécialités professionnelles confondus, vont être offerts prochainement dans la wilaya de Ouargla, a-t-on appris de l'Agence de wilaya de l'emploi (Awem).

Par Zineddine L.

Les nouveaux emplois se répartissent sur le secteur économique, notamment les compagnies nationales opérant au niveau de champs pétroliers de la région (950 postes), les entreprises exerçant dans le domaine de gardiennage (300) ainsi que des sous-traitants et entreprises privées (300), a affirmé le directeur de l'Awem, Mohamed Raik.

Ce quota «important» de postes d'emploi, dont l'offre a été déjà faite par ces entreprises et qui sera bientôt mis à la disposition des demandeurs d'emploi de la wilaya, est le fruit de négociations menées dernièrement avec les employeurs concernés, en collaboration avec les services de la wilaya, a-t-il précisé. M. Raik a fait état d'une augmen-



tation prévue en matière de postes d'emploi offerts au cours de 2019. Pour assurer la transparence dans le processus de

recrutement, le même responsable a souligné que des mesures ont été prises pour bien traiter les offres acquises et les

proposer aux demandeurs d'emploi, avec une priorité pour ceux qui n'ont jamais bénéficié d'un emploi.

S'agissant de l'assainissement du fichier des demandeurs d'emploi, le directeur de l'Awem-Ouargla a affirmé que ses services ont déjà entamé cette opération, en coordination avec l'ensemble des partenaires, à l'instar de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas), de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos), du registre du commerce et des différents dispositifs d'aide à l'emploi, dans le but de déterminer le nombre des «véritables demandeurs d'emploi».

Le même responsable a mis l'accent, en outre, sur la nécessité de veiller à l'organisation du travail de cette instance, y compris ses annexes implantées dans les communes de la wilaya, afin d'ouvrir leurs portes pour accueillir les demandeurs d'emploi et de garantir le service public.

«Les mécanismes de recrutement doivent être strictement appliqués», note M. Raik en soulignant l'importance du retour d'information concernant les résultats des examens de recrutement auprès des employeurs, en insistant, à ce propos, sur la présence d'un «observateur neutre» pour surveiller toutes les étapes de cette opération.

Les services de l'Awem, dit-il, sont mobilisés pour assurer l'application de la loi et les instructions relatives à l'emploi, notamment celles obligeant les entreprises activant dans les wilayas du sud du pays à accorder la priorité dans leur recrutement à la main-d'œuvre locale.

Tous les partenaires, dont les représentants de la société civile, sont appelés à contribuer à la promotion de l'emploi dans cette wilaya, en évitant tout ce qui peut influencer négativement sur la crédibilité des démarches entreprises pour prendre en charge ce dossier social sensible, a conclu le directeur de l'Awem-Ouargla.

Z. L./APS

Anissa H.

Oran

Lancement du projet «Forsa» pour la formation de 340 jeunes déscolarisés

Quelque 340 jeunes déscolarisés bénéficieront d'une formation au titre du projet «Forsa» de l'apprentissage professionnel porté par l'association «Santé Sidi El Houari» (SDH) d'Oran et soutenu par l'Union européenne (UE) et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. La cérémonie officielle du lancement du projet, inscrit dans le cadre du programme AFEQ (Appui à l'adéquation-formation-emploi-qualification) et pour lequel la délégation de l'UE en Algérie a réservé un budget de 550 000 euros, selon le président de SDH, a eu lieu au siège de ladite association sis à Sidi El Houari. Présent à cette cérémonie, l'ambassadeur de la délégation de l'UE en Algérie, O'Rourke John, s'est dit «très heureux de venir au chevet des jeunes déscolarisés pour les aider à se resaisir et reprendre un chemin plus bénéfique». Pour sa part, le président de SDH, Kamel Bereksi, a expliqué que le projet «Forsa», qui s'étale sur 26 mois, repose sur deux objectifs spécifiques : d'une part, l'information de 7 500 jeunes scolarisés en voie de décrochage scolaire sur les alternatives en terme de métiers et leur orientation vers une

carrière socioprofessionnelle comme perspective d'employabilité attractive, et d'autre part, la mise en place d'un cursus d'apprentissage professionnel au bénéfice de 340 jeunes déscolarisés, âgés de 16 à 18 ans, pour l'acquisition d'un métier en vue de leur insertion socio-économique. «Notre démarche consiste à tendre la main aux jeunes ciblés pour les orienter vers l'apprentissage d'un métier, en faire des citoyens actifs et les accompagner dans la construction de leur projet de vie», a-t-il encore souligné. La formation proposée aux 340 jeunes concernés a trait à «des métiers se rapportant à la réhabilitation du vieux bâti et la sauvegarde du patrimoine immobilier qui risque de se perdre», a-t-il fait savoir, ajoutant que la nature de cette formation a poussé les responsables de son association à faire participer au projet pas moins de six autres associations de six autres wilayas qui «s'inscrivent dans la préservation et la valorisation du patrimoine local». Une initiative saluée par les associations conviées au projet, à l'image de l'association «Tenssim Bousseghoun» de la wilaya d'El Bayadh, qui envisage d'en profiter

pour former des jeunes capables de se lancer dans la restauration des nombreux édifices culturels et historiques de la ville, à leur tête le Palais «Tidjani», qui date depuis 17 siècles, a affirmé le vice-président de cette association, Mohamed Hanane. Le président de l'association «El Mouahdia» de sauvegarde du patrimoine culturel, historique et touristique de Nedroma (Tlemcen), Mohamed Midoun, s'est réjoui du projet qui «coïncide avec le lancement prochain de la restauration de quelques 850 anciennes maisons à la Casbah de Nedroma, une opération financée par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et dont le coup d'envoi est prévu pour janvier prochain, ce qui devrait permettre à nos futurs stagiaires, une fois avoir achevé leur formation, d'y participer», a-t-il dit. Outre ces deux associations, les associations «Adels» (Association de développement local et solidaire) de Tizi Ouzou, «El Kassar» pour la culture de Ouargla, les «Sables d'Or» des arts culturels de Timimoun (Adrar) et «Nedjma» pour l'épanouissement de la jeunesse et de l'enfance d'Aïn Témouchent, sont associées au projet, signale-t-on.

Adrar

Plus de 230 projets pour le secteur de la jeunesse et des sports ces dernières années

La wilaya d'Adrar a bénéficié de 234 projets, ces dernières années, relevant du secteur de la jeunesse et des sports, a affirmé dans cette wilaya, le ministre du secteur, Mohamed Hattab. S'exprimant lors de l'inauguration de structures juvéniles et sportives dans la wilaya déléguée de Timimoune (220 km au nord d'Adrar), le ministre a indiqué que «la wilaya d'Adrar s'est vu accorder 234 projets, englobant des structures de jeunes et de sports, pour un investissement de plus de 7,8 milliards DA», appelant à «accorder toute l'attention nécessaire à l'entretien périodique des installations du secteur et permettre leur pleine exploitation par les jeunes». M.

Hattab a également mis l'accent sur l'adoption de mesures susceptibles de réduire les charges d'exploitation de ces installations, notamment en ce qui a trait à leurs sources d'énergie, en recourant aux énergies propres, et à la préservation de leurs espaces verts. Le ministre a

inauguré une auberge de 50 lits au nord de la wilaya déléguée de Timimoune, où il a visité ses différentes structures et s'est enquis de son mode d'exploitation, avant d'appeler à renforcer ce projet par le fonçage d'un puits doté d'un kit solaire pour son alimentation énergétique,

afin d'assurer son approvisionnement en eau. Au terme de sa visite de deux jours dans cette wilaya, M. Hattab a inauguré une piscine semi-olympique au complexe sportif «Abdelhamid Kermali» à Timimoune. Il a également pris connaissance des préoccupations des représentants

des équipes de handball et de football amateurs de Timimoune, liées notamment à la hausse des subventions pour la couverture des charges de déplacements hors wilaya pour les compétitions sportives.

T. Kh.

Mila

Raccordement au réseau de gaz naturel de 400 foyers

Pas moins de 400 foyers répartis sur trois communes de la wilaya de Mila ont été raccordés au réseau de gaz naturel. L'opération a concerné 241 de ces foyers du centre urbain Aayadh, dans la commune Elayadhi Barbès, et 98 à Lamaoune dans la commune d'Ouled Khlouf. Leur raccorde-

ment a été pris en charge par la wilaya pour le premier centre urbain et par la commune pour le second, selon les explications données au wali Mohamed Amier. Dans la commune de Rouached (ouest de Mila), 61 foyers du village Lefghara ont été desservis au terme d'une opération financée sur le bud-

get de la commune. En marge de la mise en service des projets, le wali a précisé que le taux de couverture de la wilaya par le réseau de gaz est passée à 64,7%, desservant désormais 26 des 32 communes que compte Mila.

R. R.

Sahara occidental

Le peuple rejette toute solution en dehors de l'exercice de son droit à l'autodétermination

■ La représentante du Front Polisario en Suisse, Omeima Mahmoud Abdel Salam, a réitéré le rejet du peuple sahraoui et son unique représentant, le Front Polisario, de toute solution en dehors de l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination, afin de s'exprimer de manière juste, démocratique et transparente sur l'avenir du Sahara occidental sous les auspices de l'ONU.

Par Farid M.

Dans une interview accordée à la radio «Tres Puntos» à l'issue de la table ronde tenue mercredi et jeudi à Genève, la diplomate sahraouie a déclaré que «le peuple sahraoui ne demande à la communauté internationale que de lui garantir l'exercice de son droit à l'autodétermination, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale des Nations unies et du Conseil de sécurité». Elle a également rappelé que «le peuple sahraoui avait consenti de grands sacrifices pour sa liberté et la souveraineté de son Etat, la République arabe sahraouie démocratique, sur l'ensemble de son territoire et ses ressources naturelles», regrettant «les tentatives de la France auprès du Conseil de sécurité visant à faire échouer toute initiative devant permettre à notre peuple d'exercer ses droits légitimes et de mettre fin à ses souffrances endurées». Par ailleurs, la diplomate sahraouie a condamné le rôle négatif joué par la Commission et le Conseil de l'UE à travers leur implication illégale avec l'occupation marocaine dans le pillage systématique des ressources naturelles du Sahara occidental en violation flagrante du droit international et des arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne. Les discussions se sont déroulées dans une «atmosphère d'engagement sérieux, de franchise et de respect mutuel», a affirmé jeudi un communiqué sanctionnant la table ronde sur le Sahara occidental. «Toutes les discussions se sont déroulées dans une atmosphère d'engagement sérieux, de franchise et de respect mutuel. Les délégations ont convenu que l'Envoyé personnel



les inviterait à une deuxième table ronde au premier trimestre de 2019», a précisé le communiqué. «Sur l'invitation de l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental, Horst Kohler, des délégations des deux parties au conflit, le Maroc et le Front Polisario, l'Algérie et la Mauritanie, en tant que pays voisins et observateurs, ont participé à une première table ronde les 5 et 6 décembre 2018 à Genève, conformément à la résolution 2440 du Conseil de sécurité des Nations unies», a-t-il rappelé. La résolution 2440 du Conseil de sécurité avait enjoint, le 31 octobre dernier, le Maroc et le Front Polisario, représentant légal du peuple du Sahara occidental, de reprendre les négociations «sans pré-conditions et de bonne foi», en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Selon le communi-

qué final, les délégations ont fait état des récents développements, abordé les questions régionales et discuté des prochaines étapes dans le processus politique pour le Sahara occidental. «Toutes les délégations ont reconnu que la coopération et l'intégration régionale, plutôt que la confrontation, étaient les meilleurs moyens de relever les nombreux et importants défis auxquels la région est confrontée», a conclu le communiqué.

Adoption de 36 résolutions dont celle relative au conflit

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté lors de sa 73^e session, 36 résolutions et 4 décisions relatives aux questions de décolonisation, dont celle sur le Sahara occidental. Dans le même document, il est demandé au Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concer-

ne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux de continuer à suivre la situation au Sahara occidental et de lui présenter un rapport sur la question lors de la 74^e session de l'Assemblée générale. La décision met en avant «le droit irrévocable de tous les peuples à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux principes de la Charte de l'ONU et la résolution 1514 de l'Assemblée générale portant la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux». Rappelant l'ensemble des décisions de l'AG et du Conseil de sécurité international sur la question du Sahara occidental, le document cite la décision de l'AG soulignant que les options possibles pour l'autodétermination restaient valables dans la mesure où elles étaient conformes aux volontés librement exprimées de la population intéressée et aux principes clairement définis dans les résolutions de l'Assemblée générale. L'Assemblée générale s'est félicitée également de la rencontre entre les deux parties du conflit, le Maroc et le Front Polisario, sous l'égide de Horst Kohler, l'émissaire personnel du SG de l'ONU, en présence des deux pays voisins, l'Algérie et la Mauritanie, et de leur accord de

poursuivre les négociations. Réitérant la responsabilité de l'ONU à l'égard du peuple du Sahara occidental, la décision de l'Assemblée générale a salué les efforts déployés par le SG de l'ONU et de son envoyé personnel pour la recherche d'une solution politique garantissant le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination à travers la poursuite du processus des négociations entre les deux parties (Maroc et Front Polisario) de «bonne foi et sans conditions préalables». Elle a exhorté, par ailleurs, les deux parties à coopérer avec la Comité international de la Croix rouge (CICR) et à honorer leurs engagements en vertu du droit humanitaire international. D'autre part, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté, dans la même décision, le rapport spécial du Comité spéciale en relation avec l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux de 2018, dit Comité spécial des 24, lequel a été adopté par l'ensemble des Etats à l'exception de l'Etat occupant marocain et adressé, en août 2018, au SG de l'Organisation onusienne.

F. M./APS

Libye/Sécurité

L'EI exécute six otages dans le centre

L'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech) a exécuté six otages qu'il retenait depuis près de deux mois à Fougha (centre de la Libye), a annoncé un officiel local. Osman Hassouna, responsable du district de Joufra, a précisé à la chaîne Libya al-Ahrar que les aînés de Joufra étaient en train de négocier un échange de détenus entre les terroristes et l'armée. L'EI avait revendiqué une attaque menée en octobre dernier à Joufra, à quelque 650 km au sud-est de la capitale, Tripoli, où cinq personnes ont trouvé la

mort. Il avait dit avoir tué ou capturé plusieurs soldats et brûlé leurs maisons avant de prendre la fuite. Lien entre les villes de l'ouest, de l'est et du sud de la Libye, Joufra a été reprise en juin

2017 aux groupes armés par les forces de l'Armée nationale libyenne (ANL), la puissante milice de Khalifa Haftar qui contrôle l'est du pays.

S. A./Agences

Tunisie

Imposition d'une contribution de 1% des bénéficiaires des entreprises

L'Assemblée des représentants du peuple (ARP) a approuvé une proposition d'amendement et un chapitre supplémentaire concernant l'application d'une taxe de 1% sur les transactions des banques, des compagnies d'assurance et des sociétés opérant dans le secteur du pétrole et des

hydrocarbures, avec une contribution exceptionnelle de 1% des transactions autorisées pour les Caisses sociales à compter du début janvier 2019 et des années suivantes. Mais les normes et règles de distribution de ces ressources seront fixées ultérieurement par un décret du gouvernement. Cette pro-

position a obtenu le vote de 81 députés. Il convient de noter que le chef du bloc démocratique, Salem Labiadh, a souligné que cette contribution fournira des fonds importants et contribuera à faciliter le paiement des retraités.

R. M.



Grande-Bretagne

Semaine décisive pour Theresa May et l'accord du Brexit

■ Une semaine décisive s'est ouverte hier pour la Première ministre britannique Theresa May, qui tentera de sauver l'accord de Brexit menacé d'être retoqué lors d'un vote historique aujourd'hui au Parlement, mais aussi son avenir à Downing Street.

Par Rima C.

Les députés britanniques se prononceront ce soir sur ce «Traité de retrait» de l'Union européenne, âprement négocié durant 17 mois avec Bruxelles, mais dont l'adoption semble très compromise en raison des multiples critiques dont il fait l'objet. L'accord déçoit aussi bien les plus ardents «Brexiters», qui redoutent une forme d'amarrage permanent à l'UE, que les europhiles espérant encore pouvoir faire marche arrière. Après trois



Ph. > D. R.

premiers jours de débats devant la chambre des Communes la semaine dernière, le gouvernement conservateur devait déployer d'ultimes efforts hier et aujourd'hui pour tenter de convaincre les députés du bien-fondé du texte, mais les chances d'y parvenir semblent bien

minces. Dimanche encore, des responsables de tous bords ont appelé l'exécutif à revoir sa copie, et à relancer les négociations avec Bruxelles, où se rendra Theresa May en fin de semaine pour un sommet européen. A moins d'un changement, «nous sommes déterminés à voter contre (...), à l'instar de nombreux collègues», a d'ores et déjà prévenu Nigel Dodds, député du petit parti nord-irlandais DUP, dont le soutien est indispensable aux conservateurs pour atteindre la majorité absolue. Boris Johnson, rival de Theresa May et ex-ministre des Affaires étrangères, a même proposé de mettre en balance une partie de la facture de divorce dont devra s'acquitter le Royaume-Uni en quittant l'UE, évaluée entre 40 et 45 milliards d'euros, comme

levier dans de nouvelles négociations. Inquiets devant la perspective d'un échec cuisant aujourd'hui, plusieurs ministres ont exhorté Theresa May à reporter le vote, rapportait la publication conservatrice *The Spectator*. Car un rejet du texte pourrait exposer Theresa May à une motion de censure, et in fine à de nouvelles élections législatives. «Le vote aura bien lieu (mardi), parce c'est un bon accord, et le seul accord», a toutefois assuré dimanche le ministre du Brexit Stephen Barclay, sur la BBC, soulignant qu'une éventuelle réouverture des négociations avec l'UE n'était pas sans risque. «Les Français, les Espagnols et d'autres réclameront (eux aussi) davantage», a-t-il dit. Anticipant un vote pour le moins compliqué, Theresa May a mis en

garde contre les conséquences que pourrait avoir un rejet du traité. «Cela signifierait, a-t-elle déclaré dans le *Mail on Sunday*, une grave incertitude pour le pays, avec un risque très réel de ne pas avoir de Brexit, ou de quitter l'Union européenne sans accord». Ce maintien dans le club européen évoqué par la dirigeante pourrait découler d'un nouveau référendum sur l'UE, une hypothèse exclue à ce stade par le gouvernement mais qui gagne du terrain au Royaume-Uni, et qu'un rejet de l'accord pourrait pousser un peu plus. S'adressant plus particulièrement aux parlementaires conservateurs prêts à enterrer le traité, la Première ministre a également agité la menace de nouvelles législatives, et d'une éventuelle victoire de Jeremy Corbyn, le chef du Labour, principal parti d'opposition. Les travaillistes sont «prêts» à former un gouvernement, a assuré dimanche un responsable travailliste, le député Jon Trickett, sur Sky News. «Cela pourrait se produire dès mercredi matin, afin de commencer à relancer les négociations avec Bruxelles», a-t-il dit. Les Britanniques étudieront par ailleurs avec attention l'arrêt que rendra hier la Cour de justice de l'Union européenne, qui dira si le Royaume-Uni peut oui ou non décider seul de renoncer à quitter l'UE. La Cour, qui siège à Luxembourg, a été saisie par la justice écossaise, qui lui demande si le Royaume-Uni a le droit de révoquer de manière unilatérale son initiative de retrait de l'UE. La semaine dernière, l'avocat général, dans un avis n'engageant pas la Cour, avait proposé de répondre par l'affirmative.

R. C.



Points chauds

Retraite

Par Fouzia Mahmoudi

Certains dans les médias français se demandent pourquoi peu de personnalités politiques d'importances osent prendre la parole pour intervenir dans le débat des «gilets jaunes». Et il est vrai que depuis près d'un mois ceux qui ont pris le risque à gauche ou à droite de se positionner dans ce débat tendu, sont assez rares. Laurent Wauquiez, chef de file de la droite, s'est fait peu prolix sur le sujet, même s'il dit soutenir les «gilets jaunes» et du côté du Parti socialiste l'on hésite encore à soutenir trop ouvertement un mouvement que beaucoup accusent de verser du côté de l'extrême-droite. Toutefois, l'ancien président socialiste François Hollande n'a pas hésité à soutenir les «gilets jaunes», trouvant là une manière facile de se venger de son ex-ministre de l'Économie Emmanuel Macron, qui lui a coupé l'herbe sous le pied à l'occasion de la présidentielle de 2017. Mais il se pourrait aussi que l'ampleur exceptionnelle de la crise des «gilets jaunes» et des mouvements d'intense contestation qui balayent la France depuis plusieurs semaines ait des conséquences inattendues. Comme le rapporte *«Le Parisien»* ce dimanche via une indiscretion qui tombe à pic, Nicolas Sarkozy examinerait l'éventualité d'un retour en politique en cas de force majeure. Il y a quelques semaines, avant même l'éclatement de la colère des «gilets jaunes» et que la question ne vienne véritablement à se poser, l'ancien chef de l'État confiait, à l'un des nombreux élus qui défilent régulièrement dans son bureau, cette conversation entretenue avec son épouse. «Carla me dit : Nicolas, j'espère que tu vas rester sage. Mais vous avez vu la situation ? Je ne vais peut-être pas avoir le choix, je vais peut-être être obligé de revenir». Ainsi «la situation», qui s'est a fortiori dégradée depuis la confiance, pourrait-elle mettre fin à un retrait de la vie politique dont il ne sort que ponctuellement, sa dernière intervention en date étant le grand entretien accordé au *«Point»* à la fin du mois d'octobre ? Nicolas Sarkozy y tenait d'ailleurs un tout autre discours : «Je savais dès le début que le pouvoir était une parenthèse dont on n'est pas propriétaire, expliquait-il alors. (...) J'ai commis des erreurs, il y a des choses que je referais différemment, mais je n'ai aucune amertume, aucun regret». Il annonçait même vouloir laisser du temps à un Emmanuel Macron «bien servi» en matière de critiques. Reste à savoir si l'ancien président franchira vraiment le pas et décidera de sortir une fois encore de sa retraite pour se mêler de la vie politique française, alors que les contestataires aujourd'hui critiquent, entre autres, la politique qui a été la sienne durant son passage à l'Élysée.

F. M.

Venezuela

Le pouvoir remporte des municipales marquées par l'abstention

Le parti du président vénézuélien Nicolas Maduro a remporté dimanche une large victoire lors d'élections municipales marquées par une très forte abstention et par l'interdiction faite aux partis d'opposition d'y participer. Le Parti socialiste uni du Venezuela (PSUV) a remporté 142 des 156 conseils municipaux pour lesquels les résultats sont déjà connus, a annoncé la présidente du Conseil national électoral (CNE), Tibisay Lucena. Jusqu'à présent, l'opposition contrôlait environ un quart des 335 conseils municipaux que compte le Venezuela. Avant le scrutin, les principaux partis de l'opposition avaient été exclus des élections municipales par le CNE, au motif qu'ils avaient boycotté l'élection présidentielle du 20 mai dernier, lors de laquelle M. Maduro a obtenu un nouveau mandat. Sur 20,7 millions d'électeurs inscrits, seuls

5,6 millions ont voté dimanche, soit un taux d'abstention de 72,6%. De nombreux bureaux de vote sont restés déserts. M^{me} Lucena s'est félicitée d'«une journée tranquille de civisme et d'exercice de la démocratie». Et le président Maduro, après avoir voté dans l'ouest de Caracas, s'est réjoui que les Vénézuéliens aient exercé «leur droit de voter librement». Depuis Bogota, où il vit en exil, l'opposant Julio Borges, ancien président du Parlement, s'est insurgé contre les conditions du scrutin. «Les «élections» d'aujourd'hui sont une farce à laquelle le pays ne croit pas, c'est pour cela que les bureaux de vote sont vides», a-t-il écrit sur Twitter. Une électricité âgée de 56 ans, Beatriz Pallares, a déploré «un jour triste, parce que les gens ont décidé de ne pas voter». Elle était venue voter dans un bureau désert de Chacao, un quartier

de Caracas connu comme un bastion de l'opposition. «Jamais je ne céderai mes droits», a-t-elle déclaré à l'AFP. On pouvait voir des bureaux également vides dans divers quartiers de Caracas. M. Maduro doit entamer un nouveau mandat présidentiel de six ans le 10 janvier en conséquence de sa victoire à l'élection présidentielle du 20 mai, dont le résultat n'a pas été reconnu par les États-Unis, l'Union européenne et la plupart des pays d'Amérique latine. Les élections municipales se sont tenues dans un contexte économique désastreux pour le Venezuela, miné par une inflation galopante, les pénuries et la cherté de la vie, en particulier pour les produits alimentaires et les médicaments. Au moins 2,3 millions de Vénézuéliens ont quitté le pays depuis 2015.



Exposition d'arts plastiques à Annaba

Les techniques innovantes de Ghadjati attirent les visiteurs

■ Les dernières œuvres de l'artiste peintre Abdellah Ghadjati, présentées à Annaba dans le cadre de l'Exposition nationale des arts plastiques, ont attiré le public d'une façon remarquable. Il s'agit de toiles de peinture à l'huile mais avec des techniques innovantes, exposées au Palais de la culture et des arts Mohamed-Boudiaf de la ville jusqu'à hier.

Par Abla Selles

Les toiles de peinture à l'huile du peintre Abdellah Ghadjati, originaire de la wilaya de Sétif, réalisées à l'aide de techniques novatrices ont suscité l'intérêt des visiteurs venus à l'Exposition nationale des arts plastiques, qui s'est ouverte, samedi soir au Palais de la culture et des arts Mohamed-Boudiaf d'Annaba. A travers 17 peintures à l'huile, dont 14 réalisées avec des techniques innovantes, cet artiste plasticien a utilisé des techniques consistant à combiner les couleurs et les formes et à mettre en relief les angles et les dimensions pour valoriser, par le biais de ces œuvres, le patrimoine national et sa beauté. «La richesse et la diversité du patrimoine national constituent un trésor inestimable et une référence valorisante pour tous les peintres afin d'exprimer à coups de pinceau leur inventivité», a souligné ce même artiste, expliquant son

travail aux visiteurs et ajoutant que les peintures exposées traduisent «l'esthétique du patrimoine, les femmes, les êtres vivants ainsi que la réalité et ses contradictions».

Abdellah Ghadjati estime, par ailleurs, que le recours à de nouvelles techniques dans le domaine des arts plastiques constitue «une opportunité en matière d'innovation et de créativité pour valoriser le patrimoine culturel et national et lui permettre de se frayer une place sur la scène des arts plastiques à l'échelle mondiale».

Pour sa part, le plasticien Mohamed Demis d'Annaba participe à cette exposition nationale par le biais d'un ensemble de peintures de style abstrait d'une grande intensité expressive.

A travers ses peintures, cet artiste s'est appuyé sur des références et des peintures rupestres relatant l'histoire de l'humanité et la capacité de l'homme à faire ses preuves et à imprimer son empreinte dans



l'édification des civilisations qui jalonnent l'histoire. C'est également le cas des peintures de l'artiste Zahia Dahal de la wilaya d'Annaba, qui participe avec 10 peintures et 8 sculptures, conju-

quant les formes et les couleurs, en plus de bijoux et d'habits traditionnels algériens.

Cette exposition, organisée dans le hall du Palais de la culture et des arts Mohamed-Boudiaf,

a vu la participation de 54 artistes, dont des amateurs et des passionnés représentant les ateliers de dessin de la Maison de la culture d'Annaba.

A. S./APS

Salon national universitaire de la photographie

Saïda accueille les participants

La 3^e édition du Salon national universitaire de la photographie s'est ouverte dimanche à Saïda, avec la participation de 100 étudiants de 14 wilayas.

La première journée de cette manifestation, organisée dans la salle de cinéma «Dounyazed» par la direction des œuvres universitaires de Saïda, a donné lieu à une conférence animée par l'universitaire Beghalia Ahmed, qui a souligné que «les plus belles photographies prises sont spontanées avec une touche de créativité et de beauté», situant l'importance de la photo dans la documentation des événements historiques et des souvenirs.

Le wali de Saïda, Seïf El Islam Louh, a déclaré, pour sa part, en donnant le coup d'envoi de cette

manifestation organisée sous le slogan «La photo, miroir du goût de l'étudiant et du génie de l'université», que «la photo a documenté l'histoire de la lutte du peuple algérien contre le colonisateur français et mis en évidence l'atrocité de l'armée coloniale (massacres, tortures et déportations)». Il a, ainsi, appelé les étudiants participants à cette manifestation à mettre en valeur l'histoire de l'Algérie en exposant des photographies de différents événements qu'a connus le pays dans son long combat durant la période coloniale. De son côté, le directeur des œuvres universitaires, Chehida Mohamed, a souligné que cette manifestation devra faire découvrir de jeunes talents en milieu universitaire dans la prise de

photos et les atouts que recèle la wilaya dans les domaines historique, touristique et du développement. Cette journée a été marquée par une exposition de photos d'étudiants portant sur des thèmes abordant les événements du 11 décembre 1960, la nature, le tourisme et les appareils photo des plus anciens aux plus récents. Des affiches portant sur les noms de sites de la wilaya de Saïda, dont Timezouine (commune de Youb), l'horloge solaire, la mairie de Saïda et zaouia Cheikhia (Ain Skhouana), sont également exposées. Le programme de cette manifestation de trois jours, initiée par la direction des œuvres universitaires de Saïda, comporte des ateliers encadrés par des universitaires et spécia-

listes en photographie, portant sur «la photo et son rôle à documenter l'histoire», «la photo, hier et aujourd'hui» et «les bases du photoshop».

Un concours de la meilleure photographie lors des virées exploratrices et touristiques à la forêt «Ogbane» du chef-lieu de wilaya, aux cascades de Tifrit de Ouled Brahim, à la station thermale de Ouled Khaled, est organisé. En outre, les étudiants participants profiteront de soirées artistiques au niveau des résidences universitaires, animées par des associations locales. Les lauréats du concours précité seront honorés en clôture de cette manifestation.

L. B.

Colloque littéraire «Choumouâ la tantafi» d'Oran

Un hommage rendu à Mohamed Bachir Bouyedjra

La huitième édition du colloque littéraire national «Choumouâ la tantafi», ouverte dimanche au théâtre régional «Abdelkader Alloula» d'Oran, a rendu hommage au romancier Mohamed Bachir Bouyedjra, père de l'école d'histoire de la littérature algérienne.

L'universitaire Mohamed Bachir Bouyedjra a été honoré pour ses ouvrages ayant trait à l'histoire de la littérature algérienne, ainsi que sa contribution à la formation des générations d'étudiants en tant que superviseur de thèses ayant enrichi la littérature algérienne, a-t-on souligné. A cette

occasion, Mohamed Bachir Bouyedjra a exprimé sa satisfaction quant à l'hommage qui lui a été rendu, saluant les efforts déployés par les organisateurs qui «œuvrent à promouvoir la culture et à mettre en exergue des personnalités intellectuelles d'Oran», soulignant que ses contributions littéraires «ne sont qu'un devoir pour lui comme enseignant à l'université d'Oran 1 Ahmed-Benbella».

En marge de cette manifestation, le romancier Bouyedjra a déclaré à l'APS qu'«il faut accorder un intérêt particulier à la culture humaine et "oxygène" de la vie, qui renforce le lien des jeunes avec leur identité, leur patrimoine et leur réalité intellectuelle», notant, dans ce contexte, «que ceci est tellement important que l'Occident s'intéresse davantage à cette question plus que d'autres».

Dans le même ordre d'idées, l'enseignant honoré a appelé à davantage d'activités culturelles au niveau local, à renforcer l'acte culturel, à soutenir les associations qui œuvrent pour animer le mouvement culturel, à intensifier les manifestations et activités et à impliquer la presse pour attirer le plus grand nombre possible de public.

F. H.

AGEND'ART

Musée national des beaux-arts (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2019 :

Exposition «Fares Boukhatem ou l'art d'un inoumis», rétrospective des œuvres du plasticien Fares Boukhatem, un des pionniers de la peinture algérienne.

Institut culturel italien d'Alger

Jusqu'au 15 décembre :

Dans le cadre de la «Journée du contemporain», célébrée à chaque fin d'année, l'Institut culturel italien d'Alger organise une exposition dédiée à l'artiste peintre romain Claudio Burei.

Les Ateliers Sauvages (38, rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 15 décembre :

Dans le cadre de la 14^e édition de la Journée de l'art contemporain italien, les Ateliers Sauvages, en collaboration avec l'ambassade d'Italie et l'Institut culturel italien d'Alger, organisent une exposition de Claudio Burei intitulée «RDP» (Rien de personnel).

Galerie d'art «Couleurs et Patrimoine» (El-Biar)

Jusqu'au 15 décembre :

Etienne Dinet est à l'honneur lors d'une exposition en présence d'une belle brochette d'artistes du domaine.

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih

20 décembre :

La culture iraniennne sera à l'honneur à Alger à l'occasion d'un concert de l'ensemble «Tarab» composé d'un panel de musiciens iraniens mais aussi issus de la diaspora iraniennne en Europe.



ES Sétif
Les Noir et Blanc se préparent à Alicante

L'ES SÉTIF (Ligue professionnelle-1 Mobilis de football) effectuera à compter de dimanche un stage préparatoire de la phase retour dans la ville espagnole d'Alicante, apprend-on dimanche de l'administration du club. La délégation sétifienne composée de 31 membres, dont 22 joueurs, est arrivée dimanche soir dans la ville espagnole pour ce stage qui se poursuivra jusqu'au 17 décembre courant, selon la même source. Parmi les 22 joueurs, figurent cinq jeunes du club dont le gardien Oussama Filali, le milieu de terrain Rahim Deghmoum, les deux attaquants Ahmed Kendoussi et Kheir Annès Belaïd et le défenseur Abbas Aychoune. Les attaquants Hamza Benouh, Youcef Laouafi, Aymane Boucif, Sid-Ali

Lakroum, le gardien Hocine Nasri et l'ivoirien Daoudi Isla ne feront pas le déplacement après la décision du club de les libérer, est-il précisé. La même source a indiqué en outre que le milieu de terrain Hervé Osséte du club congolais des Diablies Noirs et le Ghanéen Kwamè Kizito du club libyen El Ittihad étaient «très proches» d'endosser le maillot noir et blanc et devront arriver dans les prochaines 48 heures à Sétif. Le stage de l'ESS, qui disputera deux matches amicaux à Alicante, sera une occasion pour le coach Noureddine Zekri de donner un nouveau souffle au club après son élimination de la Ligue des champions d'Afrique et de la Coupe arabe des clubs champions.

Havre AC
Ferhat revient en force

L'ALGÉRIEN du Havre Zinedine Ferhat a retrouvé ses talents de passeur samedi soir, à l'occasion du 8e tour de la Coupe de France de football, en distillant une belle offrande pour le troisième but de son équipe, vainqueur (5-1) chez la modeste formation de Régionale 3.

Villers-Houlgate. L'ex-N.7 de l'USM Alger a été sacré meilleur passeur du championnat de Ligue 2 française l'an dernier, avec un nombre historique de 20 offrandes, grâce auxquelles il avait tout bonnement pulvérisé l'ancien record détenu par Fayçal Fajr du Stade Malherbe

de Caen, avec 15 passes décisives lors de la saison 2013-2014. Sur sa lancée, l'international algérien de 25 ans a relativement bien démarré la saison en cours, s'emparant même de la première place au classement des meilleurs passeurs avec quatre offrandes, avant de connaître un passage à vide l'ayant fait reculer à la 6e place. Un rang qu'il partage actuellement avec sept autres joueurs dont trois Algériens, à savoir Walid Mesloub (RC Lens), Riad Nouri (AC Ajaccio) et Farid Boulaya (FC Metz).

Coupe d'Algérie de tir à l'arc (toutes catégories)
Les ligues d'Alger et de Boumerdès haut la main

LES ARCHERS représentant les ligues d'Alger et de Boumerdès ont dominé les finales de la Coupe d'Algérie de tir à l'arc indoor (toutes catégories) qui a pris fin samedi à la salle omnisports Mohamed-Baâziz de Blida, a-t-on appris dimanche de la Fédération algérienne de tir sportif (FATS). La Ligue d'Alger a remporté cinq médailles (3 or et 2 argent) grâce aux clubs d'Alger-centre et du CSTA El Harrach, suivie par Boumerdès avec 5 médailles (2 or, 1 argent et 2 bronze) et Tipasa avec 7

médailles (1 or, 3 argent et 3 bronze). Les médailles d'or de la Ligue d'Alger sont l'œuvre de Hamrouche Meriem chez les seniors dames et Khaïet Mohamed chez les benjamins, alors que Bellal Yasmine d'El Harrach a été sacrée chez les cadettes. La Ligue de Boumerdès a décroché ses deux médailles d'or grâce à Lazreg Abdelhak (poussins) et Lazrag Mohamed-Rayan chez les cadets. Quatre-vingt-quinze archers représentant 12 ligues ont pris part à la Coupe d'Algérie de tir à l'arc.

CAN 2018 de handball (dames/quarts de finale)
Les Vertes éliminées par l'Angola

LA SÉLECTION algérienne de handball (dames) a été éliminée de la Coupe d'Afrique des nations, en perdant largement devant son homologue angolaise sur le score de 41 à 17 (mi-temps: 21-6), dimanche à Brazzaville (Congo) pour le compte des quarts de finale de la CAN-2018. La sélection angolaise, tenante du titre et sacrée championne d'Afrique à 12 reprises, sera opposée en demi-finale au vainqueur de la rencontre entre le Cameroun et le Congo. Les Algériennes avaient bouclé le tour préliminaire avec un bilan d'une victoire devant la Côte d'Ivoire (27-25), un match

nul face à la Tunisie (24-24) et deux défaites, respectivement face au Cameroun (18-32) et au Sénégal (22-35). De son côté, l'Angola a écrasé ses adversaires lors du premier tour : Guinée (40-17), Maroc (50-14), RD Congo (33-24) et Congo (32-19), affichant d'emblée son ambition de préserver sa couronne. La première demi-finale de la CAN-2018 dames est déjà connue. Elle mettra aux prises la RD Congo qui avait battu la Tunisie 37-30 au Sénégal qui a pris le dessus sur la Guinée 23-16.

Coupe d'Algérie de football
DRBT-CRB et ESS-OM, affiches des 32^{es} de finale

Le tirage au sort des 1/32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie de football, effectué avant-hier à l'école de l'hôtellerie d'Aïn Benian (Alger), a donné lieu à des affiches très intéressantes entre des formations de Ligue I et d'autres avec des équipes de Ligue II dans des rencontres qui pourraient être équilibrées.



Le Chabab veut aller loin dans cette compétition

Par Mahfoud M.

ainsi, l'affiche de ce tour opposera le DRB Tadjenant au CR Belouizdad qui sont toutes deux de la Ligue I. Même s'ils se trouvent dans une situation très difficile en championnat, cela n'empêche pas qu'ils se donneront à fond pour tenter d'aller loin dans cette épreuve populaire.

D'ailleurs, le Chabab qui a été repris par le groupe Madar et semble maintenant mieux structuré avec l'arrivée de Saïd Allik comme DG, devrait montrer un nouveau visage lors de la phase retour du championnat et fera tout son possible pour offrir un autre titre à ses fans après la Coupe d'Algérie décrochée il y a deux ans de cela. Aussi, le spécialiste de l'épreuve, l'Entente de Sétif, donnera la réplique à l'O Médéa dans une rencontre qui pourrait être équilibrée, surtout que les deux clubs souhaitent aller le plus loin possible dans cette compétition, à un degré plus pour la formation des Hauts-Plateaux qui veut sauver sa sai-

son après avoir perdu tous ses objectifs jusque-là, dont le dernier était la Coupe arabe. Le champion d'hiver de la Ligue I Mobilis, l'USM Alger, reçoit l'ASM Oran et compte composer son billet pour le prochain tour et ensuite aller le plus loin possible dans cette compétition.

Un doublé (Coupe-Championnat) sera le bienvenu pour les Rouge et Noir qui s'investiront à fond pour réussir cet objectif. Il y aura aussi un derby algérois fort intéressant entre le RC Kouba et le Mouloudia d'Alger qui devrait tenir en haleine les supporters des deux clubs.

Le détenteur du trophée, l'USM Bel Abbès, aura la tâche facile avec le MS Cherrhell, alors que le CS Constantine, champion d'Algérie en titre, sera opposé au RC Bougaa.

Pour ce qui est des 1/16^{es} de finale dont le tirage au sort a été effectué en même temps que celui des 1/32^{es}, il faut savoir que le choc pressenti de ce tour pourrait mettre aux prises, l'USM Alger au détenteur du trophée, l'USM Bel Abbès, alors que les

autres matchs pourraient être plus au moins équilibrés. Les rencontres de ce tour se dérouleront les 27, 28 et 29 décembre, alors que celles du premier tour auront lieu les 17 et 18 décembre.

M. M.

Programme des 1/32^{es} de finale :

1. Amel Bousaâda - ORB Boumahra
2. MBS Oued Sly - USM Annaba
3. I HChellala - USM Khenchela
4. USM Alger - ASM Oran
5. IB Lakhdaria - JS Saoura
6. DRB Tadjenanet - CR Belouizdad
7. MSP Batna - CR Bouquirat
8. HAMR Annaba - CRV Moussa
9. GC Mascara - CABB Argeridj
10. SAMohammadia - USM Sétif
11. MO Bejaia - O Magran
12. O Akbou - NA Hussein Dey
13. USB. Douala - ICS Tlemcen
14. El Bayadh - AS Ain M'ilia
15. US Remchi - MC El Eulma
16. JS Ghir Abadla - USM El Harrach
17. MB Rouissat - JSM Tيارت
18. ASS Nationale - CRB A. Oussara
19. CA Batna - ESB Besbes
20. USM Blida - Paradou AC
21. WA Tlemcen - USMD BenKhedda
22. MBBazer Sakhra - CR Beni Thour
23. JSM Bejaia - JSM Skikda
24. Amel Ghri - JS Kabylie
25. SA Sétif - CRB Kais
26. MC Oran - ASB Maghnia
27. RA Ain Defla - NT Souf
28. ES Sétif - O Médéa
29. CS Constantine - RC Bougaa
30. NC Magra - FCB A. Ramdane
31. USM Bel Abbès - MS Cherrhell
32. RC Kouba - MC Alger

Programme des 1/16es de finale:

- Vainqueur du match 5 - vainqueur du match 29
- Vainqueur du match 7 - vainqueur du match 25
- Vainqueur du match 14 - vainqueur du match 23
- Vainqueur du match 17 - vainqueur du match 18
- Vainqueur du match 27 - vainqueur du match 26
- Vainqueur du match 2 - vainqueur du match 22
- Vainqueur du match 15 - vainqueur du match 30
- Vainqueur du match 9 - vainqueur du match 21
- Vainqueur du match 19 - vainqueur du match 6
- Vainqueur du match 1 - vainqueur du match 28
- Vainqueur du match 8 - vainqueur du match 32
- Vainqueur du match 16 - vainqueur du match 11
- Vainqueur du match 13 - vainqueur du match 20
- Vainqueur du match 10 - vainqueur du match 24
- Vainqueur du match 3 - vainqueur du match 12
- Vainqueur du match 4 - vainqueur du match 31

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Associations

Caravane de solidarité en direction des populations nomades

UNE CARAVANE de solidarité en direction des populations nomades de plusieurs régions enclavées de la wilaya de Ouargla sera organisée les 21 et 22 décembre en cours, à l'initiative de l'antenne de Ouargla de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (Forem), a-t-on appris hier des organisateurs. Pour mener à bien cette initiative, la fondation s'emploie à la collecte d'aides diverses, dont des produits médicamenteux, des articles de literie, des effets vestimentaires pour enfants et femmes, en plus de denrées alimentaires de large consommation, a indiqué le président de l'antenne de la Forem de Ouargla. Cette caravane fait partie des actions de solidarité menées par la fondation dans le cadre de la consolidation des efforts visant la promotion de la prise en charge médicale des populations nomades à travers les zones reculées de Matmat, El-Baâdj et Rhoud El-Baguel (daïra de Hassi Messaoud), et celles de Chegga (daïra frontalière d'El-Borma), a précisé Salim Abadou. Le programme de la caravane prévoit l'organisation de consultations médicales gratuites et l'attribution de produits médicaux, encadrés par un staff médical, dont quatre spécialistes (cardiologue, ORL, pédiatre et médecine générale). Le même

responsable a signalé que les patients, dont l'état requiert une prise en charge médicale intensive, seront orientés vers les établissements hospitaliers, en plus de la sensibilisation des malades chroniques des régions enclavées sur les précautions et mesures à entreprendre. Cette initiative est la seconde du genre après celle menée en novembre dernier au profit des nomades d'une vingtaine de zones dans la wilaya d'El-Oued, sur la bande frontalière limitrophe à la Tunisie. Une opération ayant donné lieu à l'organisation de 91 consultations médicales, encadrées par 12 praticiens, ainsi que la distribution de produits alimentaires et d'effets vestimentaires, a rappelé la même source. L'antenne de Ouargla de la Forem s'emploie, depuis son entrée en exercice en 2017, à l'organisation de diverses manifestations ayant trait à la promotion de la santé publique et le développement de la recherche dans la région, la sensibilisation des citoyens sur la préservation de la santé publique, la solidarité avec les familles défavorisées, la facilitation des opérations de prise en charge au niveau des structures médicales du pays et l'organisation de sorties de terrain pour prodiguer les prestations médicales gratuites aux malades des régions déshéritées, a indiqué M. Abadou. **O. N.**

Conférence internationale de l'ONU sur la migration

Bedoui prend part à Marrakech aux travaux

LE MINISTRE de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, prend part, depuis hier à Marrakech, à la tête d'une importante délégation, aux travaux de la Conférence internationale de l'ONU pour l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Cette conférence de deux jours discutera «des mécanismes à mettre en place pour l'adoption des pratiques idéales en matière de migration dans le cadre du respect des droits de l'Homme et la souveraineté des pays et l'adoption officielle du pacte mondiale pour des migrations sûres, ordonnées et régulières». Dans son allocution d'ouverture des travaux de la conférence, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a insisté sur la nécessité d'apporter des solutions radicales au phénomène de «la migration illégale dans le cadre de la solidarité, de la coopération internationale et de la confrontation des enjeux futurs, notamment la question du développement et de la stabilité

des citoyens dans leurs régions et pays d'origine». La conférence se déroule en présence de nombre de chefs d'Etat et de gouvernement, outre des représentants d'organisations non gouvernementales (ONG). «Le Pacte onusien ne vise pas seulement à aider les migrants mais aussi les pays d'origine et les pays d'accueil», a fait savoir M. Guterres, soulignant que ce pacte met l'accent sur «l'importance de proposer davantage de canaux juridiques facilitant l'accès aux opportunités d'emploi, ce qui éliminera, par la suite, de manière efficace la traite des êtres humains». Cet accord, indique la SG de la conférence, Louise Arbour, constitue «un document fondamental» pour une meilleure organisation de la question de migration. A rappeler que l'ONU avait adopté la déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants au cours de laquelle l'Assemblée générale avait décidé de développer un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières le 13 juillet 2018. **(APS)**

le phénomène de la migration clandestine vers l'europe prend de l'ampleur



Djalou@hotmail.com

Deux grands chercheurs en mathématiques en visite en Algérie

M. Hadjar reçoit Cédric Villani et Ngô Bao Châu

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a reçu, hier à Alger, les deux chercheurs internationaux en mathématiques, Cédric Villani et Ngô Bao Châu, qui effectuent une visite en Algérie.

Par Slim O.

Cette audience qui a eu lieu au siège du ministère a constitué «une opportunité d'examiner les voies et moyens à même de consolider et promouvoir la coopération dans le domaine de la formation en mathématiques, qui connaît un progrès notable», a souligné M. Hadjar dans une déclaration à la presse. «La visite des deux chercheurs en Algérie tend à diffuser la connaissance en milieu universitaire, en premier lieu, à travers la tenue d'une série de conférences et à tirer profit de l'expérience des deux chercheurs qui ont obtenu des prix mondiaux dans le domaine des mathématiques», a-t-il ajouté. «Cette visite vise également, poursuit le ministre, à diffuser la connaissance au grand public, notamment en ce qui a trait au domaine des mathématiques dont les applications rendent de grands services à l'humanité». A son tour, le chercheur M. Villani a précisé que sa visite aux différents établissements d'enseignement des mathématiques en Algérie a pour but d'informer «les

étudiants et les personnes intéressées des nouveautés survenant dans le domaine de la Recherche scientifique spécialisée en la matière (mathématiques), au niveau international, outre l'examen des défis auxquels est confronté l'enseignement de cette matière, devant le progrès technologique, ainsi le rôle des mathématiques dans la promotion de l'humanité». M. Ngô Bao Châu s'est félicité, pour

sa part, de «l'intérêt» que portent les autorités algériennes à l'enseignement des mathématiques, faisant part, à cet égard, de sa gratitude de l'accueil qui lui a été réservé depuis sa présence en Algérie. Cette audience a été rehaussée par la présence de membres de la famille du mathématicien, enseignant à l'université d'Alger et le militant de la guerre de Libération nationale, Maurice Audin. **S. O./APS**

Oum El Bouaghi/Accident de la circulation

Deux morts et trois blessés près d'Ouled Hamla

DEUX personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dimanche soir sur la route nationale 100 reliant la commune d'Ouled Hamla relevant de la wilaya d'Oum El Bouaghi à Teleghma (Mila), a-t-on appris hier auprès de la direction de la Protection civile. L'accident s'est produit suite à une collision entre deux véhicules qui a provoqué la mort de 2 personnes âgées de 36 et de 40 ans, et des blessures à 3 autres, a précisé la même source. Les dépouilles ont

été acheminées par les éléments de l'unité secondaire de la daïra d'Ain M'lila vers la morgue de l'hôpital de la même commune, tandis que les blessés ont été évacués vers le service des urgences du même établissement de santé pour bénéficier des soins médicaux nécessaires, a souligné la même source. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame, a-t-on signalé de même source. **Yanis H.**